

L'écho du Cedapa

L'information technique pour gagner en autonomie

La force du collectif

Printemps 2019 : les 1500 signataires de MAEC 2015 entament leur dernière année d'engagement. A la question cruciale « et après ? » les responsables de la région, autorité de gestion répondent sans ambages : « rien de prévu, 2020 sera une année blanche ». Les MAEC en Bretagne ont eu un tel succès qu'elles ont quasiment épuisé le budget prévisionnel qui ne permet pas en l'état une prolongation annuelle.

Printemps 2020 : après un marathon fait de mobilisations, d'échanges et de négociations en tout genre, les MAEC 2015 sont quasiment reconduites à l'identique. Alors comment a-t-on pu ainsi retourner une situation qui semblait si mal engagée ?

Si au CEDAPA on a depuis toujours veillé à maintenir des dispositifs financiers pour accompagner nos agris (RIN, CTE, CAD, SFEL...), reconnaissons que cette fois ci la création du collectif de soutien aux MAEC et aides bio a été déterminante pour inverser la tendance. L'apport de structures extérieures au réseau CIVAM (Conf, PRM, API) avec chacune leur culture, leur mode de fonctionnement, a contribué à enrichir le champ des réflexions et à apporter un supplément de motivation. L'approche collective a permis de penser et d'agir en s'imprégnant de la pensée des autres, a mis en évidence une intelligence collective et une prise de conscience commune des enjeux pour le résultat que l'on sait.

Dans ce registre de l'approche collective, saluons l'attitude du Conseil Régional de Bretagne qui nous a, depuis le début de la programmation, étroitement associé à l'élaboration, la mise en œuvre et au suivi des MAEC, un bel exemple de démocratie participative ponctué par un ultime coup de pouce financier pour débloquer la situation.

Quel contraste avec l'attitude de l'Etat : nous attendions beaucoup de notre rencontre au ministère, nous avons eu droit à une parodie d'audition, sans débat de fond, ni réelle marque d'intérêt pour notre démarche ; seulement de vagues promesses non tenues. Un ministère qu'on pourrait en exagérant à peine rebaptiser « théâtre des jacobins ».

Cette réussite collective en appelle d'autres. Et si la prochaine étape consistait pour chacun d'entre nous à sensibiliser les signataires de MAEC de notre entourage à l'action de nos réseaux, à leur faire savoir qui assure réellement la promotion et la défense des systèmes herbagers en Bretagne ? Cela permettrait de conforter l'assise de notre mouvement et ainsi renforcer sa légitimité. Cela ne serait pas de trop au vu de l'opacité et des incertitudes qui planent sur la mise en œuvre de la prochaine PAC.

Patrick THOMAS, Président du CEDAPA

Dossier : Réussir son foin en Bretagne



Une année de pâturage au GAEC Trégor Holstein



Pour le troisième numéro de l'année, l'Echo du CEDAPA vous propose de suivre Céline et Jean-Jacques Le Ru, nouveaux adhérents du Cedapa dans la mise à l'herbe et la gestion du pâturage au printemps.

Le déprimage terminé au 14 avril

Céline et Jean Jacques avaient fait pâturer quelques paddocks cet hiver mais sans pouvoir passer partout, à cause de la faible portance de certaines parcelles trop humides. Céline nous explique le déroulement du déprimage sur la ferme. « Nous avons attaqué le déprimage le 13 mars. Les vaches sortaient 2 à 3 heures par jour, de 10h à 13h environ. Elles avaient le ventre vide et pâturaient bien. Dès qu'elles commençaient à se coucher, je les rentrais. Nous avons 110 vaches sur des paddocks de 1,5 ha, donc il ne fallait pas qu'elles piétinent. Depuis le 25 mars, les laitières sortent de 10h à 17h. Le premier tour de pâturage s'est terminé le 14 avril. Le déprimage selon nous a été très bien réalisé. Les vaches sortaient à 4 cm herbomètre et la terre était bien visible. »



« Nous réalisons 10 mesures par paddock en diagonale, chaque fin de semaine, sur l'ensemble des paddocks. »

Un début de deuxième tour difficile

« Nous avons mal débuté le deuxième tour. En effet, nous avons dû débrayer 3 ha sur l'accessible à la sortie de l'hiver. L'herbe était trop haute et de mauvaise qualité, les vaches auraient tout piétiné, nous avons fait le choix de faucher pour enrubanner. A cela s'ajoute 3 ha de prairies défaites pour préparer le semis de maïs et 3 ha semés récemment à l'automne dernier après l'ensilage de maïs, où l'herbe n'est pas assez haute pour être pâturée pour le moment. Nous avons donc sur l'accessible 9 ha en moins pour pâturer pour ce début de deuxième tour. Les autres parcelles n'étaient qu'à 8-9 cm herbomètre, trop court pour rentrer dedans. Nous avons donc laissé les vaches sur une parcelle pour quelques jours et augmenter les fourrages à l'auge pour ralentir le tour et ne pas pénaliser la pousse d'herbe. »

Pousse de l'herbe et ajustement à l'auge

Le GAEC mesure la pousse de l'herbe hebdomadaire grâce à un herbomètre partagé avec leurs voisins « Nous réalisons 10 mesures par paddock en diagonale, chaque fin de semaine, sur l'ensemble des paddocks. Pour l'instant, la pousse est faible. En moyenne, de mi-mars à mi-avril, la pousse est de 27 kg d'herbe / jour / ha. Il y a eu un vent froid et sec. Les écarts entre les températures de jour et de nuit étaient importants. Ça commence à se réchauffer, la pousse devrait s'accélérer. Nous avons adapté la ration à l'auge : 10 kgMS de maïs ensilage, 0,4 kg de paille de colza, 1,8 kg de correcteur azoté et le reste en pâturage. Les vaches restent 3-4 jours par paddock pour maintenir un temps de retour entre deux parcelles de 30 jours. La production est de 30 kgs de lait par vache, 40 de TB et 32,5 de TP. »

Les génisses, 100% pâturage

« Nous avons sorti les génisses pleines. Elles sont 25 sur des paddocks de 0,5 ha. Auparavant les paddocks étaient plus grands, mais nous les refaisons plus petits pour optimiser leur gestion et améliorer le rendement. Elles sont au pâturage plat unique et restent 3 à 4 jours par paddock. » Céline et Jean-Jacques appliquent le pâturage tournant pour leurs différents lots de génisses « Pour les petites génisses, nous les sortons vers 8 mois, en mai. Elles s'habituent et font leur apprentissage au fil pour commencer. C'est important pour qu'elles s'immunisent contre le parasitisme. Nous réalisons une fauche le mois d'avant, pour diminuer la pression parasitaire. »

La ferme en 2019

3 UTH (2 associés et 1 salarié)
110 VL Prim' Holstein
108 ha de SAU, 43 ha de prairies
28 ha accessibles, terres portantes à bon potentiel, dont 25 ha en herbe : 23 ares/VL
Mélange RGA-TB majoritairement
Une zone séchante de 3 ha avec : pâturin, fléole, TB, dactyle et fétuque
8 676 L produits / VL
50% de maïs dans la SFP

Dans le prochain épisode

Dans l'Echo n°149, le GAEC nous parlera de la gestion de l'herbe en mai et juin, les tours de pâturage, les fauches et la gestion du troupeau.

Morgane Coulombel, animatrice CEDAPA

> Le Cedapa, conscient et solidaire

Depuis maintenant près de 6 mois, le coronavirus Covid 19 sévit à travers le monde et s'impose comme une crise sanitaire majeure. Les conséquences humaines sont désastreuses. Nous souhaitons en premier lieu adresser un message de soutien à toutes les familles touchées par ce virus, ainsi qu'à tout le personnel soignant et urgentiste actuellement mobilisé dans les hôpitaux et les EPHAD de France. Votre implication dans la lutte contre ce virus nous laisse entrevoir une porte de sortie et force le respect.

Au-delà de l'impact humain, cette crise a des conséquences sociales, politiques, géopolitiques et économiques majeures. Nous adressons ce message de soutien à l'ensemble des professionnels assurant la continuité de la vie sociale et démocratique du pays. En ce temps de crise, nous tenons aussi à adresser notre soutien à toutes les associations venant en aide aux plus démunis ainsi qu'à toutes les organisations œuvrant dans la lutte contre ce virus dans des pays les plus défavorisés.

Dans ce contexte et suite aux mesures de confinement annoncées par le gouvernement, le CEDAPA a également dû s'adapter. Ainsi, les accompagnements individuels, les formations, les journées de groupe et les portes ouvertes ont été reportés. Les dates seront fixées en accord avec les mesures gouvernementales et en respectant des règles essentielles à la sécurité sanitaire de tous. Aussi, nous apportons notre réconfort à tous les adhérents du CEDAPA, membres des groupes, lecteurs de l'Echo ainsi qu'à leurs familles respectives. Nous espérons que tout le monde se porte bien. Prompt rétablissement aux personnes touchées de près ou de loin par cette maladie.

S'il est encore trop tôt pour dresser un bilan de cette crise, il apparaît déjà que les questions de relocalisation de l'économie et du maintien du tissu rural seront au cœur de l'après-crise. Le CEDAPA devrait donc avoir un rôle à jouer, au niveau local, dans les évolutions à venir. La notion d'autonomie sera-t-elle au cœur des débats ?

Prenez soin de vous et à très vite !

Les administrateurs et l'équipe du CEDAPA

> Rappels

La télédéclaration sur télépac est possible jusqu'au 15 juin.

Pour les signataires 2015 en fin de contrat MAEC en 2019, il est possible de réengager sur les mêmes surfaces, une MAEC en maintien pour une année.

De nouvelles MAEC système (nouveaux contrats de 5 ans) sont ouvertes, dans le cas d'exploitations situées dans les BVAV, soit avec un JA installé depuis le 15 mai 2018.

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter: 02.96.74.75.50

Annonces

A Saint Martin des Pres 22320

A vendre cause départ en retraite propriété sur 8000m2:

maison 4 chambres 150m2 légère attenante de 100m2 avec panneaux photovoltaïques, cheminée cave et bar pour accueil de groupe

un gîte 2 chambres de 55m2 des dépendances un hangar barde de 400m2

10 boxes à chevaux équipés et paddocks

toutes commodités a 5 mn diverses activités envisageable

terrain supplémentaire si besoin

Contact Monsieur Hervo : 0637054356

Recherche ferme

Projet d'installation à 3 associés en paysan boulanger et vaches allaitantes plein air - recherche 50 ha groupés + avec parc bâtiments <800m² + maison d'habitation proche des bassins de consommation

Contact: Ellen MICHEL : 06 95 60 53 13

Rejoignez-nous sur Facebook !



Facebook.com/CEDAPA

Le GAEC de Kerdennet, une ferme laitière, mais pas que



A Guerlesquin, la ferme laitière de Kerdennet a su inspirer toute la famille Queniat. Aujourd'hui, frères, sœurs et conjoint(e)s ont tous créés leur atelier: vaches laitières, porcs sur paille, volailles de plein air, apiculture, transformation et vente directe.

Un séchoir en grange pour simplifier la ration hivernale

Pierre Queniat, s'est associé en 2007 avec son père Michel sur l'exploitation laitière de 60 vaches normandes et 100 ha. La ferme déjà en système herbager, Pierre réfléchit à passer en bio. « *Le passage en bio était évident, mais je voulais d'abord simplifier la ration d'hiver. La distribution du maïs ou de la betterave et de l'enrubannage ne me convenait pas. Pour moi, la solution était le foin* ». Un séchoir en grange a été en partie auto-construit avec le bois de la ferme. Celui-ci a permis d'améliorer les conditions de travail notamment pour la distribution de la ration l'hiver. Le séchoir ainsi installé, la conversion en bio s'est concrétisée en 2013.

Un lait de qualité

Le lait issu de ration à base d'herbe pâturé et de foin est de qualité : « *les vaches sont nourries à l'herbe, dont 6 mois avec de l'herbe pâturée en plat unique sur les 55 ha d'accessibles* ». Les surfaces en herbe non accessibles, à base de fétuque élevée, RGA diploïde, TB géant, de Luzerne ou de TV diploïde selon le sol, sont coupées jusqu'à 5 fois pour réaliser les stocks de foin. Cette ration a permis de gagner 1.5 de TP, mais a diminué de 2.5 le TB du fait de l'arrêt du maïs et de la betterave. Cet or blanc ne demande qu'à être valorisé !

Donner de la valeur ajoutée à la matière première

2/3 du lait que Pierre produit est vendu à la laiterie et le tiers restant est vendu à deux ateliers de transformation. Le premier est celui de sa belle-sœur Céline, reconvertie en 2014. Elle a également créé un magasin de vente directe « *Du foin dans les sabots* » situé au centre-ville de Guerlesquin. Fromage blanc, yaourts, beurre, crème fraîche, crèmes desserts et riz au lait sont fabriqués avec l'aide de deux salariées dans le laboratoire du magasin.

Le deuxième atelier, est celui de sa sœur, Gwenaëlle. Elle a de son côté fait le choix de la transformation en fromages affinés en 2015.

Diversifier les produits

Le frère de Pierre, Vincent a souhaité diversifier la production. Il a donc monté son atelier de porcs sur paille et de volailles en plein air en bio, sur le même site d'exploitation. Il a fait le choix dans un premier temps de s'installer en individuel. A terme, Vincent et Pierre pensent s'associer en Gaec. « *Cela permet de proposer un autre produit aux clients. Ainsi, on ne met pas les deux pieds dans le même sabot !* » confie Vincent. Les 15 ha de céréales en rotation sur la ferme nous permettent d'être autonome pour l'alimentation

des porcs et des volailles. Seuls 10 T/an de soja et les 12 T/an de maïs grain ne sont pas produits sur la ferme. 100 porcs sont abattus par an à Quintin entre 5,5 et 7 mois et sont transformés à Pédernec. 4700 volailles sont abattues par an à environ 120 jours à Quimper-Guezennec. Elles sont ensuite transformées dans l'atelier du magasin « *Du foin dans les sabots* ».

La flore diversifiée de la ferme de Kerdennet est mise également à disposition des abeilles de Dominique, le conjoint de Gwenaëlle, apiculteur depuis 2012.



Tous les produits transformés sont vendus dans le magasin Du foin dans les sabots et à des cantines scolaires

Diversifier la clientèle

Une partie des produits laitiers et carnés transformés, sont vendus dans le magasin « *Du foin dans les sabots* » avec d'autres produits tels que le miel, du pain, des fruits et légumes. L'autre partie est vendue à des cantines scolaires de Roscoff à Tréguier.

La ferme en 2019

Atelier lait : 2 UTH : Pierre Queniat et son Michel, en retraite depuis décembre 2019, remplacé par un salarié.
65 VL Normandes, 4700L produits/VL
95 000 L transformés
54 ares accessibles /VL
Mae spe 12%
TB : 44 TP :36
EBE atelier lait hors transformation : 111 923 €
Coût alimentaire atelier lait : 34 €/1000 L vendus

100 ha SAU : 85 ha d'herbe, 15 ha céréales dont 8 ha cédés à l'atelier porc.

Atelier porcs et volailles : 1 UTH Vincent Queniat 30 ha SAU

Cindy Schrader, animatrice CEDAPA

Réussir son foin en Bretagne

La qualité du foin varie en fonction des espèces, du pourcentage de légumineuse, du stade de récolte et des conditions de récoltes. Réaliser un foin de qualité n'est pas toujours facile en Bretagne où l'humidité est toujours présente. Dans ce dossier vous trouverez les bases fondamentales théoriques pour réussir votre foin, illustrées de témoignages d'éleveurs de vaches laitières et allaitantes qui vous dévoilent leur savoir-faire.

Qu'est-ce qu'un bon foin ?

« Un bon foin, c'est une herbe qui a été coupée avant qu'elle ne soit trop mûre, qui est séchée en 3 jours et qui reste verte. En Bretagne, on ne fait pas de bon foin. Les conditions météo et la présence de rosée toute l'année ne le permettent pas. » explique Yann Kastler, éleveur de vaches allaitantes à Rostrenen.

Pour Mathieu Le Fustec, éleveur laitier à Plouaret : « c'est un foin qui est resté vert, qui sent bon, qui a un bon équilibre fibres et légumineuses ».

Des espèces adaptées à la fauche

Il est difficile de faire sécher les prairies pâturées à base de RGA-TB. Lorsque Yann Kastler est débordé d'herbe sur les prairies pâturées : « on les débraye en enrubannage car les pâtures sont composées de RGA-TB ». C'est pourquoi les prairies de fauche sont généralement constituées d'espèces qui sèchent vite. Chez Yann, elles sont constituées de « RGH-TV-TB (géant et normal) -RGA (un fond) et Fétuque élevée ou de RGH-RGA-TV-TB ou encore de Luzerne-TB-Fétuque élevée ». Il réalise 800 bottes de foin et 300 bottes d'enrubannage sur 30 ha de prairies de fauche et 30 ha de prairies humides. Les prairies de fauche sont coupées jusqu'à 4 fois : 2 coupes de foin en juin puis août, et 2 coupes d'enrubannage en mars et octobre.

Faut-il utiliser une faucheuse conditionneuse ?

Le conditionnement des fourrages va agir sur la morphologie de la plante, en altérant les tissus, ce qui permet d'accélérer la perte d'eau. La faucheuse-conditionneuse représente un intérêt pour les fauches précoces (notamment enrubannage et ensilage d'herbe) ou lorsque les fenêtres météo de séchage au champ sont limitées.

Dès qu'on peut, on fauche !

Yann coupe « dès qu'une fenêtre météo de 4-5 jours se présente ». Fin mai, début juin, il y a souvent un anticyclone qui s'installe, permettant de faire les foins.

Le calendrier lunaire et biodynamique



Michel Hamon utilise le calendrier lunaire et le calendrier des semis biodynamique. Ce dernier est le plus complet. Il se commande sur le site internet du Mouvement de l'Agriculture BioDynamique et coûte 10€. Ce calendrier est à l'origine de tous les calendriers lunaires basés sur les périodes « feuille-fleur-fruit-racine ».

Michel Hamon, éleveur laitier à St Cast le Guildo conseille de faucher dans l'idéal en jour fleur : « En fauchant en jour fleur le foin sèche plus vite » précise t-il. « Si ce n'est pas possible, du moins pire au pire il est possible de faucher en jour fruit, racine ou feuille et il faut éviter les jours en pointillés : les fleurs et les fruits ont peu d'affinité avec l'eau contrairement aux racines et aux feuilles. »

Yann Kastler fauche à la conditionneuse à marteau : « c'est plus costaud, ça emmêle l'herbe et crée des andains d'environ un mètre de large et 20-40 cm de haut, ce qui permet une aération du tas. »

Mathieu Le Fustec coupe en début d'épiaison et fane tout de suite après : « ça permet de gagner 1 jour de séchage ».

Attention, il faut veiller à ne pas couper trop court (6-7 cm) pour ne pas épuiser les plantes. Ce qui est perdu en rendement est gagné en vitesse de repousse.

« Plus ça va, et moins je fane ! »

Un séchage rapide minimise la respiration cellulaire et la perte de sucres. Le premier fanage doit être réalisé tout de suite après la fauche. L'herbe doit commencer à sécher le plus vite possible. « Le premier fanage se fait sur un sol sec. Je fane à nouveau le jour suivant, le matin, tôt, même sous la rosée, car il y a moins de casse » explique Yann.

Plus l'herbe est sèche et plus il faut augmenter la vitesse du tracteur au fanage et diminuer la vitesse de rotation, de façon à obtenir un fanage doux lorsque le foin est sec et fragile. « *La vitesse de rotation est réduite pour faire moins de casse. Deux fanages suffisent, pas plus, pour ne pas perdre de feuilles. A chaque fois qu'on remue, on perd des feuilles de légumineuses.* » ajoute Yann.

« *Il ne faut pas faner en plein soleil et il faut remuer doucement !* » confie Mathieu Le Fustec qui réalise du foin à partir de RGA-TB. Le séchage est donc plus long, mais la technique reste la même : « *tous les 2 jours les andains sont soulevés à la faneuse à toupie en passant rapidement (12 km/h,) mais doucement (300 tours/min), pour juste faire passer l'air. Ceci pendant 8 jours, 10 jours si le temps est moins favorable* ».

Si les roues du tracteur ne sont plus humides ou pire, si vous commencez à entendre l'herbe craquer dans les toupies, c'est qu'il est grand temps d'arrêter.



« *Il ne faut pas faner en plein soleil et il faut remuer doucement !* »

Botter lorsque le foin est sec

Chez Yann, « *on andaine et botte le cinquième jour après la coupe. Si nous n'avons pas eu le temps de tout botter, nous le faisons le lendemain en plein après-midi lorsque c'est bien sec* ».

Chez Mathieu, le foin est andainé la veille du bottelage lorsqu'il est presque sec. « *Le lendemain, le foin est mis à plat après la rosée au moyen d'un fanage délicat. Ainsi, le foin n'est pas réhumidifié pendant la nuit. Au contraire, il continue de sécher en utilisant la chaleur de la veille emprisonnée dans l'andain. Il est ensuite remis en andain en début d'après-midi pour que le foin soit bien « kraz » (sec, craquant)* ».

Le foin doit être pressé lorsqu'il est bien sec. L'échauffement du foin est plus risqué dans les balles de grande dimension ou à forte densité car la circulation de l'air n'est pas suffisante pour évacuer l'eau résiduelle et la chaleur produite. Le type de fourrage a aussi son impact : un fourrage jeune et riche sera plus sensible qu'un fourrage fauché tardivement (stade floraison ou plus tard).

Une astuce pour savoir si le foin est à point



Prenez une poignée de foin à deux mains, faire un moulinet, comme pour pédaler. Si la poignée ne rompt pas au bout de quelques tours, c'est que le foin n'est pas encore assez sec.

En Bretagne, il est difficile d'avoir un foin bien sec. Selon Yann, la pression de botte permet de rectifier un peu un foin qui est juste : « *avoir un cœur mou permet de laisser passer un peu d'air et donc de continuer de faire sécher la botte. En revanche une botte trop serrée et humide risque de fermenter et de prendre feu. Pour savoir si ma botte est bien faite, je passe ma main au cœur et je la bouge. Si ma main passe et qu'elle se tient bien, c'est bon* ». Mathieu presse aussi les balles avec un cœur mou (110 bars) pour que la botte respire : « *plus tu serres et plus la botte peut monter en température* ».

Si le foin n'est pas assez sec et que la pluie menace, bottez quand même, malgré le risque de mauvaise conservation (carbonisation au cœur, feutrage blanc). Pour sauver un foin un peu juste, il est possible d'épandre un peu de sel sur l'andain (100 kg pour 15 TMS) ou privilégiez des petites bottes que vous salerez au fur et à mesure de la constitution du tas de bottes. Pour les rounds, des conservateurs bio existent.

Un temps de repos avant d'être stockées

Les bottes doivent rester au moins trois semaines au champ avant d'être rangées pour éviter l'effet cheminée, qui à la moindre chauffe peut partir en flamme, le bâtiment avec. Il est donc bon de surveiller la température du cœur des bottes le premier mois avec un thermomètre approprié, comme le fait Mathieu : « *Je range les bottes en ligne en fonction de la qualité et je les étiquette. Si je sais que certaines bottes sont limites, je surveille au thermomètre* ». Un foin qui a chauffé un peu va faire de la poussière et perdre de son appétence. Lorsqu'il a calciné, les vaches en raffolent, il a un goût caramélisé, mais il a perdu toute sa valeur alimentaire... et signale que vous avez peut-être frôlé l'incendie !

Surveiller la température

L'objectif est d'arriver à un taux d'humidité maximal de 20 % pour du foin en vrac, 18 % en moyenne densité, 15 % en balles rondes et 12 % en balles carrées à haute densité. Il existe des sondes hygrométriques qui mesurent l'humidité dans les andains ou les balles pressées. Quelques constructeurs combinent la mesure de température à celle de l'hygrométrie. Cette information supplémentaire se révèle utile, notamment lorsque l'on stocke du fourrage à risque.

Les repères :

- 40 à 60 °C : odeur de pomme pourrie, acide. À partir de 50 °C, l'agriculteur doit surveiller régulièrement. Si l'échauffement s'en arrête là, le foin sera gris, poussiéreux. Cela se traduit par 5 à 15 % de pertes de la valeur énergétique et 10 à 30 % de baisse de la digestibilité des protéines.

- 60 à 80 °C : foin de couleur brun/tabac/caramel. Au-dessus de 65 °C, l'agriculteur doit surveiller quotidiennement. Les pertes sont alors comprises entre 15 et 30 % en valeur énergétique et de 30 à 80 % en digestibilité des protéines.

- 80 à 90 °C : foin de couleur brun/café/noir. Le risque incendie est alors maximal. Les balles doivent être déstockées.

Les assurances encouragent fortement les agriculteurs à s'équiper de thermomètre. Par exemple, certaines caisses régionales aident au financement jusqu'à une hauteur de 50 %.

L'Institut de l'élevage propose aux chevriers une méthode pour évaluer la qualité de son foin. Cette méthode peut également s'appliquer aux bovins.

Il s'agit de grille d'évaluation visuelle et qualitative.

Une première grille prend en compte l'aspect visuelle, olfactive et sanitaire du foin.

Une note de 0 à 10 est attribuée à différents critères. Le total des points, s'il est compris en dessous de 45, le foin est considéré comme médiocre, moyen entre 45 et 53, bon entre 54 et 65 et très bon au-delà de 65.

Points Critères visuels	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0	Note attribuée
Moississure et humidité	Absence						Foin collé	Traces			Beaucoup	
Odeur	Très bonne		Bonne			Faible			Caramel		Moisie	
Couleur en profondeur			Verte				Jaune			Brune	Rouge	
% tiges + épis/feuilles			Faible				Egal			Elevé		
Terre en profondeur			Absence			Traces		Notable			Elevée	
Adventices, déchets					Absence		Limités					
Poussières						Peu visibles		Visibles		Elevées		
Présence de légumineuses						Détectable		Limitée		Nulle		
Aspect en surface (conservation)					Non délavé			Délavé		Moisi		
Total												

Grille d'appréciation visuelle du foin. Source IDELE

Deux autres grilles permettent d'apprécier la qualité des espèces prairiales, de la conduite de la prairie, de la fenaison et du stockage.

Il ne faut pas oublier de prendre en compte les objectifs donnés à chaque récolte de foin: du riche pour les animaux productifs, du fibreux pour les non productifs.

Les sources : Cahier technique de l'agriculture durable n°1; Faire du bon foin pour les chèvres du Réseau d'expérimentation et de développement caprin; formation Faire des stocks de qualité, Idele.

Abattage de proximité, ça avance dans les Côtes d'Armor !

En Bretagne, beaucoup d'éleveurs s'intéressent à la thématique du bien-être animal. Celui-ci passe par de bonnes conditions d'élevage et d'abattage des animaux. Zoom sur l'avancée du groupe de travail sur l'abattage de proximité, animé par Agriculture Paysanne 22.

Le collectif

Dans les Côtes d'Armor, Agriculture Paysanne 22 accompagne un groupe de travail sur la thématique de l'abattage de proximité depuis mars 2019. Ce groupe est constitué d'une dizaine de personnes (éleveurs, porteurs de projets et un boucher). Cédric Bernard, animateur à AP 22 explique : « Ce projet est une question d'éthique, de faire en sorte que l'animal vive sans stress et soit accompagné jusqu'au bout. Mais c'est aussi une réponse à la montée du véganisme. Ce ne sont pas tant les techniques de mise à mort des abattoirs qui sont remises en question, mais c'est la partie transport qui est une vraie source de stress pour les animaux ». Benoit Allain, éleveur laitier à Ploubezre ajoute : « l'abattage à la ferme n'est qu'un palier dans le bien-être animal. Les éleveurs doivent prendre en main toutes les étapes de la vie de l'animal, en passant par le choix de la race, du système de production, des conditions d'élevage, de la valorisation des veaux et des réformes, à la mise à mort. Si l'on veut que les réformes soient tuées à la ferme mais que les veaux partent à l'engraissement en Espagne, ça n'a pas de sens ».

L'objectif est de travailler sur la faisabilité technique et économique de la mise en place d'un caisson mobile d'abattage à la ferme. Le collectif travaille étroitement avec l'abattoir de Lannion qui reste très ouvert à cette possibilité et qui a pour projet de déménager du centre-ville vers la zone d'activités de Plounévez-Moëdec d'ici fin 2020.

Le principe

L'idée est de s'inspirer de ce qui est fait en Allemagne. Les animaux sont étourdis dans le champ, par une personne formée et qualifiée. Ils sont ensuite transportés dans le caisson mobile où ils sont saignés, sous l'inspection d'un vétérinaire. Ce caisson mobile se déplace donc de l'abattoir vers les fermes. Cette mise en place demande donc une éducation des animaux dès leur plus jeune âge, pour leur apprendre à venir dans le parc de conten-

tion puis jusqu'au matador pour que tout stress soit exclu jusqu'à la mise à mort. La formation de l'éleveur est aussi importante selon Benoit : « jusque-là, je ne me suis jamais posé la question, je faisais rentrer les vaches dans la bétailière et je fermais la porte. Je ne sais pas comment je vais gérer ça. Je suis revenu de la formation relations homme-animal avec plus de questions que de réponses ».

Le modèle de caisson mobile allemand n'est adapté qu'aux bovins et ne peut accueillir qu'un seul animal à la fois. Le groupe réfléchit à une adaptation de l'outil, notamment pour les petits ruminants. Il reste encore à se mettre d'accord sur la propriété du caisson, car une fois saigné, l'animal appartient à l'abattoir. Un caisson mobile coûte entre 15 000 et 20 000 €. Le collectif se penche sur le chiffrage du projet pour identifier un éventuel surcoût par rapport à un abattage classique. Les solutions envisagées sont de sensibiliser les éleveurs et les consommateurs, de créer des partenariats, ou de créer une filière. Le groupe a été divisé en trois pour travailler sur la contention et l'apprentissage des animaux, l'adaptation du caisson aux petits ruminants et les débouchés.

Le collectif reste ouvert !

Si vous êtes intéressé par la démarche n'hésitez pas à contacter Agriculture Paysanne 22 : Cédric Bernard agriculturepaysanne@wanadoo.fr ou 07.81.67.72.07

Cindy Schrader, animatrice CEDAPA

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas
Comité de rédaction : Elisabeth Beuzit, Pascal Hillion, Franck Le Breton, Amaury Lechien, Olivier Josset, Collet Yanniss, Pierre Queniat.
Animation, coordination : Cindy Schrader
Mise en forme : Cindy Schrader
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex. N° de commission paritaire : 04121 G 88535 - ISSN : 2649-8049

Je m'abonne à l'écho

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Commune :

Profession :

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex

Je m'abonne pour :

	1 an	2 ans
	6 numéros	12 numéros

Adhérents / étudiants	23 €	35 €
-----------------------	------	------

Non adhérents / établissements scolaires	32 €	55 €
--	------	------

Soutien, entreprises	45 €	70 €
----------------------	------	------

Adhésion Cedapa	100 €	
-----------------	-------	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--



Côtes d'Armor
le Département



J'ai besoin d'une facture